

Séance du 28 Août 2023

Nombre de
 conseillers

- en exercice	14
- présents	10
- votants	12
- absents	4
- exclus	0
- vote pour :	12
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	18/08/23

L'an deux mille-vingt-trois, le 28 Août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François

Etaient absents/excusés : FELIX Dimitri, FOUQUET Camille (absents), MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr LACOUT G), REY Frédérique (pouvoir à Mme LECORNE Jocelyne).

Délibération n°
 CM28082023-3

OBJET

*Délibération pour
 une demande de
 subvention
 GRAND FIGEAC
 pour la
 restauration du
 lavoir -fontaine
 DE SAINT
 PIERRE*

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de restauration de la fontaine et du lavoir de SAINT PIERRE.

Le GRAND FIGEAC intervient par le biais d'un fonds de soutien pour la restauration du patrimoine vernaculaire à hauteur de 50 % et pour un montant de 3000 € maximum par projet.

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les devis demandés auprès des entreprises « FOURCAT A. ET D'ORIO F » pour la réfection.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet de restauration du lavoir et de la fontaine de SAINT PIERRE,
- Autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès du GRAND FIGEAC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 28 Août 2023.

*Acte rendu exécutoire
 après dépôt
 en Sous-Préfecture
 le 04/09/2023
 et publication ou
 notification
 du 04/09/2023*

Le Maire,
 Guy LACOUT

